



# Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35<sup>e</sup> SESSION

## BULLETIN N° 4 — VENDREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2004

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

### Horaire des séances : vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004

Deuxième séance de la Commission administrative	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 <sup>er</sup> étage du centre de conférences)
Troisième séance du Comité exécutif	9 h 30	Salles de conférences 1
Quatrième séance du Comité exécutif	14 h 30	(4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission juridique	9 h 30	Salle de conférences 2 (4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences)
Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 2 (4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences)
Groupe de travail du budget	14 h 30	Salle de conférences 5 (3 <sup>e</sup> étage du centre de conférences)

### SOINS D'URGENCE

**Lundi – vendredi**

**9 – 17 heures**

**Poste 8212**

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

### **Mesures de sécurité dans l'immeuble**

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

### **Séances d'hier**

#### **Cinquième séance plénière**

Le Président du Conseil a présenté les rapports annuels du Conseil pour 2001, 2002 et 2003 ainsi que le supplément au rapport de 2003, après quoi le Secrétaire général a prononcé une allocution.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales des délégations du Kenya, du Kiribati, du Libéria, du Malawi, du Mali, de Maurice, du Maroc, du Népal, du Nigéria, du Pakistan, de la Colombie et du Japon.

#### **Deuxième séance du Comité exécutif**

À sa deuxième séance, tenue le jeudi 30 septembre à 14 h 30, le Comité exécutif a achevé l'examen du point 14.1 de l'ordre du jour concernant les faits nouveaux survenus en matière de sûreté de l'aviation depuis la 33<sup>e</sup> session de l'Assemblée.

Les délibérations ont porté essentiellement sur deux notes de travail présentées par le Conseil : la note WP/49 et Additif n° 1 (*Faits nouveaux survenus depuis la 33<sup>e</sup> session de l'Assemblée*) et la note WP/50 [*Menace posée contre l'aviation civile par les systèmes antiaériens portables (MANPADS)*], ainsi que sur les notes corrélatives WP/233 (présentée par l'Australie), WP/234 (présentée par le Canada), WP/249 (présentée par la Chine), WP/110, 111 et 241 (présentées par la Fédération de Russie), WP/167 (présentée par le Conseil international des aéroports — ACI), WP/252 (présentée par la Commission arabe de l'aviation civile — CAAC), WP/145 (présentée par la Conférence européenne de l'aviation civile — CEAC), WP/71 Révision (présentée par l'Association du transport aérien international — IATA), WP/141 (présentée par la Fédération internationale des ouvriers du transport — FIOT), WP/181, 184 et 186 (présentées par la Commission latino-américaine de l'aviation civile — CLAC) et WP/107 Révision (présentée par l'Organisation mondiale du tourisme — OMT).

Le Comité est convenu de présenter à la Plénière les projets de résolution qui figurent dans l'Appendice C à la note WP/49, dans l'Appendice A à la note WP/50 et dans l'Appendice à la note WP/241, pour approbation, sous réserve de quelques modifications rédactionnelles.

Le Comité a pris acte des notes WP/88 [ICAO Aviation Security Plan of Action – Project 12 : Legal (anglais seulement)], 175 (présentée par l'Inde), 38 (présentée par le Népal), 253 (présentée par l'Union économique et monétaire ouest africaine — UEMOA) et 94 (présentée par la Commission européenne).

L'examen du point 14.2 de l'ordre du jour, concernant le Programme universel d'audits de sûreté (USAP), et du point 14.1, concernant l'exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI liés à la protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite, a été renvoyé à la troisième séance du Comité prévue pour le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 14 h 30.

### **Commission juridique**

À sa première séance, le jeudi 30 septembre 2004, à 14 h 30, la Commission juridique a élu M<sup>me</sup> S.H. Tan (Singapour) première vice-présidente et M. J. Salazar (Colombie) deuxième vice-président, respectivement.

La Commission a achevé l'examen au titre du point 7 de l'ordre du jour des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003, ainsi que du supplément, et l'examen du Budget-Programme pour 2005-2006-2007, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

Au titre du point 33 de l'ordre du jour, la Commission a achevé l'examen des garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques), en se fondant sur les notes A35-WP/16 et A35-WP/117.

Lors de l'examen du point 34, la Commission a achevé l'examen du rapport d'avancement sur la modernisation de la Convention de Rome de 1952, en se fondant sur les notes A35-WP/18, WP/118, WP/135 et WP/266.

### **Commission administrative**

La Commission administrative a tenu sa première séance le jeudi 30 septembre 2004 à 14 h 30 sous la présidence de M<sup>me</sup> E. Chiavarelli (Italie). Le Président du Conseil et le Secrétaire général ont assisté à la séance. Les membres du Secrétariat ont été présentés par le Secrétaire de la Commission.

La Commission a examiné le point 5.1 — Renvoi des points de l'ordre du jour au Comité exécutif et aux Commissions ; instructions relatives à la coordination des travaux de ces organes, en se fondant sur la note A35-WP/19, et a adopté le projet de mandat des Groupes de travail du budget et des contributions.

La Commission a examiné le point 39.1 — Budget-Programme — 2005, 2006, 2007.

Dans la présentation à la Commission du projet de budget-programme pour 2005, 2006 et 2007, le Président du Conseil, M. A. Kotaite, a fait un exposé complet des facteurs qui ont eu une incidence sur la formulation du projet de budget-programme. En particulier, il a mentionné l'incidence financière particulièrement négative des taux de change sur le projet de budget-programme et le fait que les variations de taux de change échappent au contrôle de l'Organisation. Dans le projet de budget-programme présenté à l'Assemblée pour approbation, le Secrétariat et le Conseil s'étaient attelés à un vaste exercice visant à réduire les coûts en mettant l'accent sur l'efficacité et l'économie et en réduisant les programmes, afin de limiter l'incidence sur les contributions du prochain triennat.

Les déclarations de plusieurs des délégations ont porté sur la priorité qu'il convenait d'attribuer à la répartition des ressources entre sûreté, sécurité, environnement et bureaux régionaux. Des délégués ont aussi insisté sur l'importance de la souplesse et la nécessité de parvenir à un consensus sur le budget. D'autres notes de travail liées aux questions budgétaires et financières, élaborées par des États contractants, ont aussi été présentées et examinées.

Le projet de budget-programme pour 2005, 2006 et 2007 et les notes de travail corrélatives ont ensuite été renvoyés au Groupe de travail du budget pour complément d'étude et rapport.

La Commission a décidé que le Groupe de travail du budget et le Groupe de travail des contributions seraient composés des membres suivants :

- **Groupe de travail du budget :** Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Canada, Cuba, États-Unis, Éthiopie, France, Japon, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni et Suède.
- **Groupe de travail des contributions :** Brésil, Émirats arabes unis, États-Unis, Japon et Royaume-Uni.

La séance s'est achevée à 17 h 15.

La deuxième séance de la Commission se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004 à 9 h 30 dans la salle de conférences 3 au 1<sup>er</sup> étage.

La première séance du **Groupe de travail du budget** est prévue pour le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004 à 14 h 30 dans la salle de conférences 5 au 3<sup>e</sup> étage.

La première séance du **Groupe de travail des contributions** est prévue pour le samedi 2 octobre 2004 à 9 h 30 dans la salle de conférences 6 au 3<sup>e</sup> étage, à huis clos.

Le délégué de l'Afrique du Sud a été élu premier vice-président. Le délégué de la Croatie a été élu deuxième vice-président.

## Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004

Petit-déjeuner offert par les Représentants du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI :  
Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Mexique, Paraguay et Venezuela  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation du Nigéria

Réception de la délégation de Singapour  
Le Parquet, Centre CDP Capital  
1001 Square Victoria  
(derrière l'immeuble de l'OACI)  
18 heures

Réception des délégations de l'Autriche, de la Belgique,  
de l'Irlande, du Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et  
de la Suisse

Samedi 2 octobre 2004

Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Arabie saoudite  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation du Mozambique  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
12 h 30 – 14 h

Réception de la délégation du Pakistan  
(sur invitation)

Spectacle présenté par la Chorale coréenne de Montréal  
Salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal  
19 heures

Lundi 4 octobre 2004

Petit-déjeuner offert par la délégation de la Tunisie  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation de l'Indonésie

Réception de la délégation de la France

Réception de la délégation de la Hongrie  
Salon des délégués, 3<sup>e</sup> étage  
19 h – 21 h

Mardi 5 octobre 2004

Réception de la délégation du Ghana

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

**Note :** Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

## **Activités sociales**

**L'OACI** a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage du centre de conférences.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2004** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

## **Bureau d'information de l'OACI**

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Des experts du Bureau des affaires régionales seront présents pour répondre à vos questions et une présentation des travaux du Bureau des affaires régionales sera faite durant les pauses-café du matin et de l'après-midi.

***Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.***

## **Ordinateurs**

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4<sup>e</sup> étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

## **Divers**

### **1. Liste des délégués**

1.1 La deuxième liste des délégués a été diffusée vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004. Tous les amendements à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

### **2. Procès-verbaux des séances**

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

### **3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée**

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5<sup>e</sup> étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n<sup>os</sup> 7 ou 8.

### **4. Rafrâichissements**

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4<sup>e</sup> étage, et au 1<sup>er</sup> étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

### **5. Photos des délégués**

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12<sup>e</sup> étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, de 15 à 17 heures

Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures

Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures

Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

### **6. Objets personnels**

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

## 7. **Système d'écoute (MX)**

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	<b>Salle de l'Assemblée ou salle de conférences 1</b>	<b>Salle de conférences 2</b>	<b>Salle de conférences 3</b>
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

## 8. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4<sup>e</sup> étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

## 9. **Services de commissariat**

L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

### **Première semaine de l'Assemblée :**

Lundi	27 septembre	}	12 à 14 heures
Mardi	28 septembre		
Jeudi	30 septembre		16 à 18 heures
Vendredi	1 <sup>er</sup> octobre		



**Deuxième semaine de l'Assemblée :**

Lundi	4 octobre		16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	}	12 à 14 heures
Jeudi	7 octobre		16 à 18 heures
Vendredi	8 octobre		12 à 14 heures

10. **Services de garderie**

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

**ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB**

Consultez le site de la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/>

**BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL**

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.

## COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A35

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2004

**INSCRIPTION :** les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

<b>DATE ET HEURE</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>HÔTESSES /HÔTES</b>	<b>COÛT (en \$Can)</b>	<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>
<b>VENDREDI 1<sup>er</sup> oct.</b> 9 h à 14 h 30	<b>Visite de Montréal</b>	Ville de Montréal	21,00 \$ (repas)	Jeudi 30 septembre 2004
<b>LUNDI 4 oct.</b> 7 h 45 à 17 h	<b>Une journée à Mont-Tremblant</b>	OACI	40,00 \$	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2004
<b>MERCREDI 6 oct.</b> 7 h 45 à 18 h	<b>Une journée à Ottawa</b>	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 4 octobre 2004

**BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081**